



NOM et prénom : DELVENNE Julien

AGREMENT en matière : civile et commerciale (2017)

Date de prestation de serment : 21 septembre 2009

Lieu d'exercice de la médiation : Liège ou Saint-Georges S/M

Contact par :

- Gsm : 0496/06.98.45
- E-mail : j.delvenne@avocat.be

Site internet : www.maitris-avocats.be

Honoraires : à discuter et convenir

Informations complémentaires diverses :

Traitant principalement du droit des affaires et du droit commercial au sens large, j'ai pu constater que les protagonistes d'un dossier sont souvent peu disposés à entamer des procédures judiciaires. Celles-ci présentent en effet de nombreux inconvénients : lenteur, complexité, coût, etc. Indépendamment de ces inconvénients, le résultat obtenu est parfois insatisfaisant.

La confidentialité de la médiation et le fait que celle-ci tente de répondre aux attentes, besoins ou encore objectifs des parties sont deux éléments essentiels dans ces branches du droit. Cela permettra d'aboutir à des solutions plus économiques et plus solides sur le long terme.

Grâce à mon intervention, je souhaite tout d'abord rétablir le dialogue entre les parties en permettant au préalable à chacune de s'exprimer librement. L'écoute, l'organisation et la disponibilité sont des qualités que je mettrai notamment à disposition des parties.

Ensuite, je souhaite assister les parties dans le développement de pistes de solution adaptées à leurs besoins réels, la solution étant finalement le fruit d'une construction et d'un accord entre les parties (accord non imposé et/ou non suggéré par le médiateur) qui interviendra souvent dans un délai raisonnable.

La médiation sera une réussite si les parties quittent le processus en se serrant la main après avoir signé un accord qui rencontre intégralement les véritables enjeux de leur conflit initial. Elle sera un échec si le médiateur n'a pas pu restaurer un climat de dialogue constructif.